



Conseil Municipal du 29 mai 2017

Objet : Délibération n°12

Intervenant : Christophe BAGILET

Nous sommes bien évidemment en faveur de l'insertion et de l'accompagnement professionnel, cela étant nous nous inquiétons de la récurrence de ces recrutements en contrat aidés et précaires.

En effet, face aux baisses des dotations d'années en années, il ne faudrait pas que cela devienne une règle de gestion du personnel communal. Car les programmes des candidats soutenus par les membres du gouvernement ne peuvent que nous faire craindre une continuité, voire une aggravation, dans cette direction.

Nous demandons donc, avec les moyens qui sont les nôtres, une gestion des personnels sous statuts, seul garant des missions de service public que nous devons à nos concitoyens, et cela avec les moyens nécessaires pour faire face autant aux absences qu'aux demandes des floiracais.

Pour finir, nous rappellerons notre demande, pour la surveillance des interclasses il nous semble nécessaire de faire appel exclusivement à du personnel formé en ce